



Conseil de communauté du 14 octobre 2005

Salle du Sénéchal - Toulouse

Extrait du registre des délibérations

Délibération n° 2005-10-HPV-13

Reconnaissance de l'intérêt communautaire au titre des équipements culturels : La Grainerie et L'Usine

L'an deux mille cinq, le quatorze octobre à neuf heures, sous la Présidence de Monsieur Bernard SICARD, 1^{er} Vice-Président, le Conseil de Communauté s'est réuni Salle du Sénéchal à Toulouse.

Participants

Afférents au Conseil :	69
Présents :	60
Procurations :	06
Date de convocation :	6 octobre 2005

Présents

	Titulaire	Suppléant
Aussonne	Mme Lysiane MAUREL	
Balma	M. Stéphane COPPEY M. Alain FILLOLA	
Beauzelle	M. Jacques BERGER	
Blagnac	M. Christian BERGON M. Bernard KELLER	
Brax	M. Jean-Pierre VERGÉ	
Colomiers	M. Louis GERMAIN M. Pierre SEUBE M. Bernard SICARD	
Cornebarrieu	M. Gilles DE FALETANS	
Cugnaux	M. Philippe GUERIN M. Philippe RIPOCHE	
Fonbeauzard	M. Robert GRIMAUD	
Gagnac-sur-Garonne	M. Pierre PUJOL	
Launaguet	Mme Arlette SYLVESTRE	
Mondonville	M. Edmond DESCLAUX	
Pin-Balma	M. Jacques DIFFIS	
Quint-Fonsegrives	M. Bernard SOLERA	M. René GUILLOT
Saint-Alban		M. Gérard BELLANTI
Saint-Orens	M. Claude MÉRONO M. Christian SEMPÉ	
Seilh	M. Lucien VILLEBASSE	M. Christian PAUL
Toulouse	Mme Marie-Ange ALET-RICARD M. Roger ATSARIAS Mme Monique BARBIER Mme Florence BAUDIS M. Jean-Jacques BOLZAN M. René BOUSCATEL M. Bernard BOUSQUET Mme Marie-Thérèse CARSADE M. François CHOLLET Mme Michèle CLAUD M. Laurent CUZACQ Mme Danièle DAMIN Mme Marie DEQUÉ Mme Christine DE VEYRAC	

	Mme Françoise DE VEYRINAS M. Serge DIDIER M. Jean DIEBOLD Mme Chantal DOUNOT-SOBRAQUES M. Philippe DUFETELLE Mme Colette DURAND-ADER M. Georges ESTIBAL M. Louis GAUBERT Mme Annette LAIGNEAU M. Jean-Michel LATTES M. Jean-Pierre LLORET Mme Brigitte MICOULEAU M. Jacques MONTAGUT M. Jean-Luc MOUDENC M. Gérard NAON M. Christian RAOUST M. Christian RAYNAL
Tournefeuille	Mme Danielle BUYS M. Bernard MARUEJOULS M. Claude RAYNAL
L'Union	M. Gilbert ANATOLE M. Georges BEYNEY
Villeneuve-Tolosane	M. Dominique COQUART

Délégués titulaires ayant donné pouvoir

	Titulaire	Pouvoir à
Aucamville	M. Gérard ANDRE	M. Claude RAYNAL
Blagnac	M. Joseph CARLES	M. Bernard KELLER
Colomiers	M. Guy LAURENT	M. Louis GERMAIN
Toulouse	Mme Jacqueline BAYLÉ M. Philippe DOUSTE-BLAZY M. Jean-Claude PAIX	Mme Brigitte MICOULEAU M. François CHOLLET M. Roger ASTARIAS

Délégués titulaires excusés (et non représentés)

Castelginest	M. Grégoire CARNEIRO
Fenouillet	M. Gilles BROQUERE
Pibrac	M. Robert BON



Délibération n° 2005-10-HPV-13

Reconnaissance de l'intérêt communautaire au titre des équipements culturels : La Grainerie et L'Usine

Exposé

Il est rappelé que les réimplantations des équipements culturels de la Grainerie et de l'Usine ont été inscrits au Contrat d'agglomération approuvé le 3 novembre 2003. Il a été convenu que le Grand Toulouse en serait maître d'ouvrage.

Afin de permettre le lancement des procédures opérationnelles liées à ces deux équipements, il est nécessaire d'en reconnaître au préalable l'intérêt communautaire, dans le cadre de la compétence optionnelle « construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs communautaires ».

Décision

Le Conseil de Communauté,

Vu l'article L 52 16-5-III du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable du Bureau du 30 septembre 2005

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,

Décide à la majorité des deux-tiers :

Article unique

De reconnaître d'intérêt communautaire les réimplantations de la Grainerie, équipement d'accueil pour la création et la diffusion des arts du cirque et de l'Usine, lieu d'accueil pour la fabrication, la production et la création dans le domaine des arts de la rue.

Résultat du vote :

- Pour : 66
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Non participations au vote : 0

Reçu à la Préfecture de la Haute-Garonne le 21 octobre 2005

L'original de la délibération et les documents annexés qui ne font pas l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs peuvent être mis en consultation conformément aux dispositions de la loi 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Philippe DOUSTE-BLAZY